**ANNEXE 1 AU RÉGLEMENT DE LA CONSULTATION\_DAF 2024\_001882**

**Approvisionnement en gazoles et supercarburants sans plomb**

**au profit du SEO et de ses clients en France hexagonale et en Corse.**

**DÉCLARaTION sur l’honneur**

**d’absence de motifs d’exclusion de l’appel d’offres**

En application des dispositions de l’article [R.2143-3](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037730619) du Code de la commande publique et sur demande du représentant du pouvoir adjudicateur, je déclare sur l’honneur :

* n’entrer dans aucun des cas d'exclusion de plein droit ou d’exclusion à l’appréciation de l’acheteur décrits dans les articles [L.2141-1 à L.2141-5](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000037701019/LEGISCTA000037703589/#LEGISCTA000037703589) et [L.2141-7 à L.2141-11](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000037701019/LEGISCTA000037703603/#LEGISCTA000037703603) du Code de la commande publique ;
* et notamment être en règle au regard des articles [L.5212-1 à L.5212-11](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072050/LEGISCTA000006178139/#LEGISCTA000006178139) modifiés du Code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés.

**Pour les candidats non établis en France** :

* je déclare respecter les règles d’effet équivalentes à celles mentionnées ci-dessus.

**PME[[1]](#footnote-1):**  **OUI  NON**

Le traitement des factures est accéléré pour les PME.

Date et signature[[2]](#footnote-2)

(*Personne habilitée à engager la société*.)

1. *Au sens de l’article 3 du décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 est considéré dans la catégorie des petites et moyennes entreprises (PME), celles dont l’effectif ne dépasse pas 250 employés et dont le chiffre d’affaires ne dépasse pas en moyenne sur les trois dernières années 50 000 000 euros.*

   *Ne sont pas considérées comme des PME les entreprises dont le capital social est détenu à hauteur de plus de 33% par une entreprise n’ayant pas le caractère d’une PME.*  [↑](#footnote-ref-1)
2. *Signature électronique de préférence.* [↑](#footnote-ref-2)